

Journal
de la
Fédération
Suisse de
Scrabble .

Décembre 80

S.S.S. Case postale 37
CH 1870 MONTHEY

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud

Ce proverbe n'a pas le mérite d'être incisif au point qu'il eût été opportun de le remplacer par un adage plus explicite de mon arrière-pensée.

J'aurais pu tout simplement avancer crânement : "Quand le règlement va, tout va !"

Aurait-ce été là une intention manifeste du sentiment que j'éprouve au lendemain de l'assemblée générale de la F.S.Sc. à Lausanne-Duchy ?

Eh oui ! Je le crois fièrement; avec la nouvelle formule du règlement suisse des tournois 81, je pense que l'élixir a été trouvé, un mélange subtil d'arguments et de principes idéals qui, à mon avis, devrait plaire à tous les scrabbleurs !

Jusqu'à présent, nous avons piétiné, tourné en rond, cherchant une solution parfaite à notre "politique" de compétition.

Parfois nous sommes-nous égarés que je n'en ressens pas la moindre amertume. Au contraire, nous nous sommes permis, avec force polémiques, de subir certaines expériences qui, avec un recul analytique et, réflexions faites, sont devenus le support tangible de la nouvelle marche à suivre.

Dès l'an prochain, nous pourrons compter sur un règlement helvétique équitable et logique révélateur d'un programme bien dosé, où la partialité fera place à l'ouverture et où le scepticisme cèdera le pas devant l'enthousiasme général.

*

*

Lors des assemblées de comité, de même que durant l'assemblée générale, nous avons analysé, sous toutes ses formes, le projet de sériations 80; l'impression qui en est ressortie fut explicite : cette formule avait l'inconvénient d'enterrer presque définitivement le joueur qui s'était offert le luxe de mal jouer une partie; elle prétérait le scrabbleur qui ne jouait pas à l'étranger, et ne tenait pas compte de la régularité de celui qui participait à tous les tournois.

En somme, ce n'était pas la panacée recherchée; elle contenait tout de même quelques choses à retenir, mais cela ne suffisait pas du tout à enthousiasmer la masse importante de nos adhérents !

Nous, qui jouons TOUS les mêmes parties, avons l'intérêt de nous comparer d'après les pourcentages; l'avenir me donnera raison....

MIELLAC

REGLEMENT SUISSE 1981

- Article 1 La Fédération suisse établit un classement de ses joueurs d'après les pourcentages obtenus lors de chaque manche des différents tournois homologués et prévus au calendrier 81.
- Article 2 Pour figurer au classement, chaque joueur doit participer à 6 manches dans l'année, hormis le championnat suisse.
- Article 3 Afin d'encourager la participation aux tournois, et de permettre la stimulation aux compétitions, la mise en compte des résultats sera calculée comme suit :
- Sur 6 manches, il sera comptabilisé les 5 meilleures
 - sur 8 manches, il sera comptabilisé les 6 meilleures
 - sur 10 manches, il sera comptabilisé les 7 meilleures
 - sur 12 manches, il sera comptabilisé les 8 meilleures
 - sur 14 manches, il sera comptabilisé les 9 meilleures
 - sur 16 manches, il sera comptabilisé les 10 meilleures
 - sur 18 manches, il sera comptabilisé les 11 meilleures
- Le total des X meilleures manches sera divisé par le nombre de manches comptabilisées pour obtenir un moyenne.
- Article 4 Les 4 manches du Championnat suisse font partie de ce classement; une seule, au maximum, peut être éliminée des comptes.
- Article 5 L'abandon volontaire d'un joueur en cours de partie l'annule.
- Article 6 Lorsque le nombre de manches atteint un chiffre impair, il faut prendre en considération, comme base, le nombre de manches inférieur pour le calcul des X meilleures manches. Ceci évitera l'abandon volontaire ou son abus.
- Article 7 Les joueurs sont répartis en 5 catégories :
- 1 ère Série NATIONALE : de 90 à 100 %
 - 2 ème Série NATIONALE : de 85 à 89,99 %
 - Série PROMOTION : de 75 à 84,99 %
 - Série REGIONALE : En dessous de 75 %
 - Série NON-CLASSE: Ceux ayant moins de 6 manches
- Article 8 Les joueurs non affiliés à la F.S.Sc. et participant aux tournois en payant une dime supplémentaire, seront automatiquement classés dans la série des NON-CLASSES.
- Article 9 Les tournois disputés à l'étranger (homologués) sont pris en considération dans un classement parallèle; en fin d'année, un bonus sera ajouté au % suisse :
- 1 % supplémentaire pour une moyenne dépassant 80 %
 - 2 % supplémentaires pour une moyenne dépassant 85 % de tous
- les résultats obtenus à l'étranger (Nat., Intern., Mondiaux)
- Article 10 Lors de la proclamation des résultats du Championnat suisse, un prix spécial sera décerné au vainqueur de chaque catégorie.
- Article 11 Celui ou celle qui sera classé premier de ce classement lors de son établissement après les Championnats du Monde 81 se verra décerner le prix du Meilleur Joueur Suisse 1981.
- Article 12 Les litiges pouvant survenir en cours d'année seront débattus par le Comité.

*

*

CATEGORIES POUR LE PROGRAMME 1981

Ce classement fut établi en fonction de tous les résultats obtenus durant la saison dernière lors des compétitions officielles; le comité a choisi un barème moins sévère que l'an prochain pour établir une base de classification.

1 ère Série NATIONALE (85 % et + sur 4 manches minimum)

Christian KEIM 87,13 Camille RITHNER 86,84 Danièle DORSAZ 86,09
Gisèle PITTET 85,64

2 ème Série NATIONALE (de 80 à 85 % sur 4 manches minimum)

Jean-Pierre AYMON 83,89 Nathalie BUDRY 83,86 William LUY 83,54
Marlyse KEIM 83,04 Henri WALTENSPHUL 83,02 Véronique KEIM 82,32
Patrice JEANNERET 80,92 Rosemary MURISOD 80,89 Jacques BERLIE 80,79
M.-Thérèse POSSE 80,75 Nadine PACHOUD 80,50 Monique SPAGNOLI 80,32
Monique RCUX 80,22

Série PROMOTION (de 70 à 80 % sur 4 manches minimum)

Yvonne ROTHENBUHLER 79,93 Paul CHAPPEX 79,90 Simone PERRET 78,98
Alain FOURNIER 78,78 Jean-Louis MONNAT 78,63 Sylvia HUMBERT 78,53
Liliane KAMMACHER 78,31 Renée REY 78,22 Annick CLERC 75,79
Christian SCHUNBETT 75,04 Josette LACHAT 74,92 Hubert KAMMACHER 73,32
Serge CLERC 73,24 Madeleine TISSOT 72,95 Jeanine STETTLER 72,57
Lily ELIA 72,32 Walter STETTLER 71,51 Lucienne DUCREY 71,40
Pierre REMY 70,89 Mireille BERTRAND 70,41

Série REGIONALE (à partir de 65 % avec 2 manches maximum)

Marie-Claire RIBUNI 85,15 Christiane GERSON 82,46 Cl.-Lise BERSET 80,47
Michel GERSON 80,30 Pierre ROMANENS 78,90 François RION 77,32
Irma LOSEGO 74,55 Suzanne RATTI 73,50 Madeleine STETTLER 73,41
Raymonde KAESTLI 72,72 Marcelle DEFAGO 71,61 Chantal UDRISARD 71,45
Françoise MOTTU 71,23 Annick GEISEL 70,75 Anne ELIA 70,13
Jacqueline BIOLLAZ 70,08 Marcel MATTHEY 69,99 Suzanne STEINER 69,95
Marie-Paule DONNET 69,94 Nicole MARCANTI 69,10 Marianne RUDIG 69,00
Jeanine SERVANT 68,54 Denise CLERC 67,32 Jacqueline PECLARD 65,69
Dominique CAMPIOTTI 65,64 Régina GUGGINSBERG 65,11

Série NON-CLASSE (en dessous de 65 %)

Claudine GRETILLAT 64,97 Cl.-Alain PERRET 62,89 Giovanna CURDY 62,15
Denise MUHLHEIM 61,22 Anne-Marie PUIPPE 60,01 Yvette UEBERSAX 59,05
Yolande ISOZ 57,69 Sylvie BUIILLAT 56,63 Pierre JEANNERET 53,84
Jeannine JEANNERET 50,62 Jacqueline DROZ 47,81

A la mi-janvier, toutes les personnes affiliées à la F.S.Sc. recevront une nouvelle licence dont le programme de validation ira jusqu'en 1984.

Un fichier personnel ad hoc des résultats sera établi par le secrétariat; tous les pourcentages y seront enregistrés jusqu'à la 3 ème décimale; les erreurs y-relatives (indépendantes de notre volonté, bien sûr) sont à formuler aussitôt que possible auprès des personnes compétentes.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT SUISSE PAR EQUIPES

INTERCLUBS

Article 1 : INSCRIPTIONS DES EQUIPES

Le droit d'inscription pour 1981 a été fixé à Fr 50.- par équipe. Le but de ce championnat est de multiplier les rencontres entre les joueurs et de resserrer les liens d'amitié au sein des clubs. L'équipe qui triomphera recevra un prix-souvenir (fanion) pour chacun de ses joueurs. Un club présentant 2 équipes ne peut aligner le même joueur dans deux équipes.

Article 2 : DEROULEMENT

Une équipe se compose de 5 joueurs pouvant changer au cours des rencontres. Il va de soi qu'en cours de partie aucun joueur ne peut être remplacé. A l'issue de la rencontre (1 partie entre 2 équipes), on fait l'addition des points de chaque joueur composant l'équipe. Celle ayant le plus haut cumul totalise 2 points, l'équipe adverse 0 point. En cas de match nul, chaque équipe marque 1 point.

Le calendrier des rencontres est à fixer entre les responsables de club. Les parties peuvent se dérouler aussi bien en soirée, pendant la semaine, qu'en journée le week-end. Les clubs éloignés peuvent ainsi grouper 2 rencontres lors d'un après-midi. Les rencontres aller et retour doivent être jouées d'ici le 30 octobre 1981.

Article 3 : ARBITRAGE

Un triumvirat composé d'un arbitre principal et de deux arbitres de lignes officiera d'entente avec les joueurs. Les billets peuvent être consultés par les équipes à l'issue de la partie. L'arbotre principal est chargé d'envoyer les résultats au comité de la F.S.Sc.

Article 4 : LITIGES

Tous les cas non prévus par le règlement sont du ressort du comité de la Fédération Suisse de Scrabble.

CHAMPIONNAT SUISSE EN PAIRES

ONEX, les 11 et 12 Octobre 1980

1.	Véronique et Christian KEIM	Martigny	3'214
2.	Gisèle PITTET - Jacques BERLIE	Onex-Vouvry	3'178
3.	Jean-Pierre AYMON - Camille RITHNER	V'y-Monthey	3'074
4.	Mireille BERTRAND - Alain FOURNIER	Seujet	3'021
5.	Renée REY - Lucienne DUCREY	Monthey-Vouvry	2'966
6.	Yvonne ROTHENBUHLER - Sylvia HUMBERT	Lancy	2'953
7.	Danièle DORSAZ - William LUY	Monthey	2'925
8.	Nadine PACHOUD - Christian SCHONBETT	Vouvry	2'837
9.	Monique ROUX - Pierre REMY	Léman	2'833
10.	Marlyse KEIM - Marie-Thérèse POSSE	Martigny	2'712
11.	Simone PERRET - Liliane LUTHI	Seujet	2'697
12.	Josette LACHAT - Michèle BERGERON	Annemasse	2'694
13.	Claire-Lise BERSET - Mme DUSSOIX	Onex	2'618
14.	Mme et Mr. VETTERLI	Onex	2'544
15.	Raymonde TABOURIN - Mme KAUFELER	Carouge	2'543
16.	Yolande ISOZ - Françoise MOTTU	Seujet	2'328

Après sa victoire en Individuel, Christian remporte également le championnat de double en compagnie de sa petite soeur !

Tous deux réalisent 95,56 % de moyenne sur l'ensemble des 4 manches. Ils gagnent la 2^{ème} et la 4^{ème}, terminent seconds de la 3^{ème} et se classent 6^{ème} de la première partie.

Durant cette compétition, il a été raté un coup magnifique au deuxième tirage de la première partie : U U / M E I O R sur le premier mot posé : PUONS " E U R O P I U M " 94 points. William Luy l'aurait vu, mais trop tard !

CALENDRIER 1 9 8 1
 * * * * *

DIMANCHE	18	JANVIER	individuel	GRENOBLE
SAMEDI	31	JANVIER	individuel	CAROUGE-LANCY
SAMEDI	21	FEVRIER	individuel	MONTHÉY
SAMEDI	MI	- MARS	individuel	GNEX
SAMEDI	28	MARS	individuel	LYON (INTERN.)
DIMANCHE	29	MARS	individuel	LYON
SAMEDI	11	AVRIL	paires	SION
SAMEDI	2	MAI	individuel	LEMAN
SAMEDI	23	MAI	paires	MARTIGNY
DIMANCHE	24	MAI	paires	MARTIGNY
		(championnat suisse)		
SAMEDI	6	JUIN		
DIMANCHE	7	JUIN	FESTIVAL DE	VICHY (INTERN.)
LUNDI	8	JUIN		
DIMANCHE	21	JUIN	individuel	FLEURIER
DEBUT		AOUT	FESTIVAL DE	VAL THORENS
SAMEDI	12	SEPTEMBRE	individuel	VOUVRY
SAMEDI	26	SEPTEMBRE	individuel	MARTIGNY
DIMANCHE	27	SEPTEMBRE	individuel	MARTIGNY
		(championnat suisse)		
SAMEDI	10	OCTOBRE	paires	NEUCHATEL
VENDREDI	30	OCTOBRE		
SAMEDI	31	OCTOBRE		
DIMANCHE	1	NOVEMBRE	<u>CHAMPIONNAT DU MONDE MONTREUX</u>	
LUNDI	2	NOVEMBRE		

*

En outre, il faudra intercaler plusieurs rendez-vous du championnat suisse INTERCLUBS; ceux-ci seront pris d'entente entre les équipes concernées.

En marge des compétitions officielles, l'association valaisanne des clubs de scrabble met sur pied depuis décembre la "coupe valaisanne", épreuve sympathique et séduisante; les joueurs sont opposés par tirage au sort avant la partie; le premier tour s'est déroulé à Martigny où le nombre des concurrents dépassait la quarantaine; les 16 èmes de finale auront lieu le jeudi 15 janvier à Vouvry. BRAVO à l'AVCSc.

HISTOIRE DINGUE D'ANAGRAMMES proposée par Mireille Bertrand

Dans cette histoire dingue tous les mots ou expressions soulignés cachent chacun un synonyme de 8 lettres, dont 7 lettres en commun représentent 2 anagrammes sèches. A vous de les découvrir !
Exemple : rime, émir, arme, mare ont en commun le mot "mer". Vous trouverez entre parenthèses le nombre d'anagrammes possibles.

L'élève (+2) et futur ingénieur d'agriculture fit une pirouette sur les cailloux (+2). Il déclara :
"Je cassai en morceaux ma charrette (+1), que je réparai (+2) à l'aide de colle."

Mon père, seul témoin qui me vit (+3), dit à des voisins venus se liguer (+2) contre moi :

"Plus il boira et plus il verra son visage devenir violet; je construirai un mur autour du domaine ou je mourrai avec ."
Je lui vouai une haine féroce (+1) et m'effondrai (+3).

Solutions dans le prochain bulletin.

. - . - . - . - . - . - . - . - . - . - .
H E P T A S C R A B B L E

d'Alain Fournier

Tirages : 1. A E I L S T V
2. A E E I R R V
3. A E I J L L R
4. E E R S S S T
5. A G I K N S T
6. E E M N S T ?
7. D E I P Q U Y

Solution proposée :
plus de 1'150 points

Il est rappelé que dans ce genre de problème, le top n'est pas obligatoire. Seul compte le résultat final.

A jouer selon le règlement 1981.

Solution dans le prochain bulletin.

. - . - . - . - . - . - . - . - . - . - .
EM ou EMM ?

.....agasinererger
.....argerétique
.....iellerurer
.....aillerérite
.....ancheritoufler
.....anciperette
.....anereute

Solution dans le prochain journal.

TOURNOI DU SUJET

SAMEDI 6 DECEMBRE 1980

(Salle des Libellules au Lignon)

			1'594	808	%	786	%
1.	RITHNER Camille	Monthey	1'485	773	95,668	712	90,585
2.	BERLIE Jacques	Vouvry	1'466	746	92,326	720	91,603
3.	DORSAZ Danièle	Monthey	1'421	771	95,420	650	82,697
4.	AYMON Jean-Pierre	Vouvry	1'374	704	87,128	670	85,241
5.	WALTENSPHUL Henri	Onex	1'364	695	86,014	669	85,114
6.	PACHGUD Nadine	Vouvry	1'357	686	84,900	671	85,368
7.	MURISOD Rosemary	Monthey	1'354	697	86,262	657	83,587
8.	PITTET Gisèle	Onex	1'327	660	81,683	667	84,860
9.	HUMBERT Sylvia	Lancy	1'324	669	82,797	655	83,333
10.	KAMMACHER Hubert	Lancy	1'317	664	82,178	653	83,078
11.	SPAGNOLI Monique	Monthey	1'311	588	72,772	723	91,984
12.	PERRET Simone	Seujet	1'284	666	82,425	618	78,625
13.	KAMMACHER Liliane	Lancy	1'276	652	80,693	624	79,389
14.	ROTHENBUHLER Yvonne	Carouge	1'273	699	86,509	574	73,027
15.	STETTLER Jeanine	Léman	1'261	632	78,217	629	80,025
16.	REY Renée	Monthey	1'240	625	77,351	615	78,244
	BERGERON Michèle	Annemasse	1'240	627	77,599	613	77,989
18.	BERTRAND Mireille	Seujet	1'233	656	81,188	577	73,409
19.	LOSEGO Irma	Seujet	1'229	606	75,000	623	79,262
20.	CAUCHI Monique	Annemasse	1'225	652	80,693	573	72,900
21.	VIALLE Gaby	Annemasse	1'209	539	66,707	670	85,241
22.	MATTHEY Marcel	Chx-de-Fds	1'203	538	66,584	665	84,605
23.	RIBONI Marie-Claire		1'194	601	74,381	593	75,445
24.	ROUX Monique	Léman	1'188	602	74,504	586	74,554
25.	LUTHI Liliane		1'180	527	66,222	653	83,078
26.	AMBIEHL Annette	Annemasse	1'175	625	77,351	550	69,974
27.	JEANNERET Patrice	Chx-de-Fds	1'166	557	68,935	609	77,480
28.	ELIA Lily	Onex	1'147	515	63,737	632	80,407
29.	VOLLE Mimi	Annemasse	1'112	508	62,871	604	76,844
30.	ELIA Anne		1'108	571	70,668	537	68,320
31.	RUDIG Marianne	Léman	1'069	499	61,757	570	72,519
32.	IMBERT Félix	Annemasse	1'069	464	57,425	605	76,972
33.	SERVANT Jeanine	Léman	1'054	464	57,425	590	75,063
34.	RCMANENS Pierre	Seujet	1'031	530	65,594	501	63,740
35.	GOUGGINSBERG Régina	Lancy	1'024	498	61,633	526	66,921
36.	MOTTU Françoise	Seujet	1'014	522	64,603	492	AB
37.	JEANNERET Pierre	Chx-de-Fds	813	371	45,915	442	56,237
38.	JEANNERET Michel	Chx-de-Fds	798	350	43,316	448	56,997
39.	Mme PONSOT		671	351	43,440	320	40,712

**
*

Les corrections ultérieures d'usage ont été faites par la F.S.Sc.
Un contrôle très strict n'a pas permis de découvrir une seule erreur.

Première partie : Solo de Anne Elia et Camille Rithner
Deuxième partie : Solo de Jacques Berlie

**
*

QUELQUES NOUVEAUX MOTS APPARUS DANS LE P.L.I. 1981

(verbes exceptés)

2 lettres

IN VS WU

3 lettres

ACE ASE BOB DER GAN KIL KIP KOB KSI LAO LEK
MIN NIT OXO PRO PUB QAT RAB RAY REM SAI SAL
TAO WON YIN

4 lettres

ACON AFRO ASPE BAHT BIRR BOME BOSS BOUM BUSH CEDI
CHAN CIAO COPS CYAN CZAR DONG DROP FOOT FULL GUAI
GUNZ IWAN JAIN JERK JOJO KANA KAWI KHAT KIKI KOTO
KVAS KWAS KYAT LAND LIDO LIFT LINO LUMP LYSE MARK
MATH MAUL MESA MONO NAZI NIXE ORYX OUZO PEPE PEUL
PEZE PIVE PUNK PUTE RABE RACK RAGA RAND RIEL RISS
ROOF RUNE SAXO SCAT SHED SILT SILY SKAI SKIP SKUA
SMOG SONE SPAT STEM SUMO TATA TORR TRIP TYPO URDU
USUS VINA VRAC WURM YANG YASS YUAN

5 lettres

ACHEB ACYLE ADDAX ADOBE AINOUE ANGOR ANONE APERO ASANA
ASRAM ASPLE AZERI BAFFE BASTA BAYOU BENEF BESEF BEZEF
BIAXE BINGO BISOU BIZET BIZOU BLASE BLAZE BLINI BOLDO
BOOTS BRION BROME BUGGY CADDY CAGOU CALLA CALVA CANAR
CEDEX CHIEE CLADE CLAIM CLEBS CLOPE CODON COMBO CONDE
CONGA CROSS CUCUL CUEVA CULEX DAYAK DIAPO DIGIT DIXIE
DREVE DRINK DROME DURAL ECOIN EFRIE ELAND ENEMA ERGOL
ETHOS FAENA FERMI FEUIL FICUS FINAL FJELD FLENU FLOOD
FLUTA FOVEA FURAX FURIA GILDE GITON GLIAL GOMBO GOUDA
GRADE GRANA GREEN GROUP GUYOT HADAL HAKKA HECTO HIPPY
HOUKA ILEAL INLAY INPUT JAINA JAQUE JOMON JORAN KACHA

G R I L L E S

Voici 2 grilles jouées en petit comité et améliorables peut-être.
 A jouer avec le règlement 1981. Martigny donne les tirages suivants :

A E A L L R T	TALLERA	H 4	66
E D I O R S T	DROITES	11 E	90
A E E ? N R J	JA(S)ERENT	4 A	94
A E K I O F V	FREAK	F 10	45
V O I + E E R P	POIV REE	K 4	76
B O N A I L E	BANJO	A 1	42
L I E + M D U C	CEDULE	10 J	27
M I + E R X V ?	VIE(V)X	0 8	78
E R M + C O B A	BREAK	14 B	32
C O M + N I T T	TOC	13 K	20
E M T E + L N S	ELEMENTS	D 2	60
S T U P A S Q	STUPA	15 F	39
Q S + U A I S F	QUAIS	L 1	50
F S + U N E R E	FRESQUE	1 H	51
N + G H U I T O	HUA NT	B 2	34
D I G + S E E Z	SEIZE	0 1	126
D G + N U H . A Y .	YUAN	M 3	56
D G H + W O L M	WU	M 9	21
D G H O L M + I	HE	2 N	20
D G O L M I + I	DOIT	8 A	15
G L M I + G M	RI	E 5	10
			<u>1052</u>

S S G U A I E	SEGUIAS	H 2	70
N E E R I T U	REUNITES	8 A	77
B D W A I E B	WU	C 7	21
B B A I E D + S	EBAUBIS	5 E	44
D + O O K L A T	KALI	J 2	33
O O D T + A E U	DOUATES	2 B	20
O + S S R T I L	KILOS	2 J	28
S T R + E E M J	JETER	4 A	42
M S + A U O N S	ASSUMONS	K 4	70
C A V U I Q E	CAIQUE	L 9	38
V + A I R V E H	HAVEUR	7 G	29
V A I + N T A ?	RA(V)IVANT	9 A	92
F O T R U I E	FIERTE	14 J	34
O U + C A Y D E	CAYEU	0 10	51
O D E + G R T H	EH	3 B	23
D O R G T + E E	VERGE	12 A	18
D O T + D P E N	DEPOT	11 E	22
D N + E X L I ?	OX(Y) DE	H 11	72
L I N + E Z M R	MIREZ	K 1	58
L R + J O O N E	JURE	D 1	38
O O N L + E F T	FEE	F 10	24
O O N L T + L H	HELA	3 G	21
O O N T L + R P	POT	N 10	17
O N L R + M L N	LOF	10 D	10
			<u>952</u>

LE CONCOURS "SCRABBLE A TIROIR"

=====

PRINCIPE DU JEU

Vous devez jouer une véritable partie de scrabble duplicate dont le tirage est imposé. Lorsque vous n'utilisez qu'une partie du tirage, vous complétez la main à 7 lettres en les piochant dans l'ordre indiqué. En cas de scrabble, vous piocherez les 7 lettres suivantes. Vous devez réaliser à chaque tirage le mot le plus cher possible et lorsque vous aurez plusieurs mots d'égale valeur vous choisirez le mot permettant de maximiser les scores des coups suivants. Il s'agit donc de tenir le top le plus longtemps possible sans qu'aucun coup ne puisse être amélioré. Le Y et les jokers seront à votre gré, consonnes ou voyelles. En cas de rejet d'un tirage, les 7 lettres seront placées, dans l'ordre alphabétique, à la fin du stock de lettres. Un joker rejeté viendra se placer à la fin du rejet. Ces lettres pourront évidemment être remployées le moment venu. Le jeu se poursuit jusqu'à épuisement des voyelles.

TIRAGE IMPOSE

O E I T S U N U G B O E S T A S A K I L E J R B E F U A L T E N W I
N T ? V U I I P Z L R E L A H C E A R R Q G M S E ? N A E E X N P O
D E U O O R T S I E I Y M D O A A M H V S I D F E C A E U R N T L E

CE CONCOURS SE JOUE SELON LE NOUVEAU REGLEMENT POUR 1981

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer au concours "scrabble à tiroir" :

- toutes les personnes affiliées à la F.S.Sc. pour 1981.
- les joueurs étrangers abonnés au journal F.S.Sc. pour 1981.

PRIX

Le jeu va se poursuivre pendant 6 mois. A l'issue des 6 manches, un prix récompensera le joueur ayant réalisé le plus grand nombre de tops, et un second prix récompensera, par tirage au sort, un joueur ayant participé à toutes les manches.

Les joueurs occasionnels figureront au classement mensuel. Pour figurer au classement général il faut participer à toutes les manches.

Les joueurs étrangers ayant fait 6 manches participeront à un tirage au sort parallèle.

DELAI D'ENVOI DE LA GRILLE DE DECEMBRE : le 31 janvier 1981.

Pour vos réponses veuillez utiliser la feuille intitulée "Concours scrabble à tiroir" qui se trouve à la fin de votre journal en ayant soin d'indiquer pour chaque coup : le tirage, le mot que vous avez formé, la place de ce mot sur la grille, le nombre de points réalisés à chaque coup. N'oubliez pas qu'un mot dont la référence commence par une lettre est placé horizontalement et qu'un mot dont la référence commence par un chiffre est placé verticalement sur la grille.

ADRESSE DU CONCOURS

Vos grilles sont à envoyer à : Renée Rey
Case postale 62
CH 1870 MONTHEY

FEUILLE-REPONSE POUR LE CONCOURS "SCRABBLE A TIROIR"

NOM ET PRENOM ...GOTFRYD..RENE..(T. Adresse. 5/ original).....
 SCRABBLE-CLUB ..."LA RESSOURCE". WANDRE. (LIEGE).....

GRILLE-CONCOURS DU MOIS DE .(journal. de.). DECEMBRE 1980.

	TIRAGE	MOT TROUVE	PLACE	POINTS	CUMUL
1.	.OEITSUN	SOUTIEN	H 8	66	66
2.	.UGBOEST	BOGUETS	15B	110	176
3.	.ASAKILE	LAKISTE	11C	32	208
4.	A.JRBFU	JET	G13	37	245
5.	ABFRU.AL	FALLU	C 9	24	269
6.	ABR.TENW	WON	9 G	23	292
7.	ABERT.IN	INABRITE	12H	74	366
8.	.T?VUIIP	PU(N)ITIVE	O 5	86	452
9.	.ZLRELAH	HALIEZ	M 9	44	496
10.	LR.CEARR	RENACLEZ	14F	31	527
11.	RR.QGMSE	rejet			
12.	.?NAEEXN	ANNEXE(S)	L 4	106	633
13.	.PODEUOO	PU	N 6	21	654
14.	DE OOO.RT	RODEO	K 2	21	675
15.	OT.SIEIY	SILY	12A	50	725
16.	E IOT.MDO	DROITE	2 J	22	747
17.	MO.AAMHV	HAVAS	A 8	33	780
18.	MMO.SIDF	DOMS	J 6	31	811
19.	FIM.ECAE	MEC	1 M	35	846
20.	AEFI.URN	ENFUIRA	B 2	79	925
21.	.TLEEGMQ	QUETE	5 A	24	949
22.	LGM.RRS	terminé			
23.					
24.					
25.					
26.					
27.					
28.					
29.					
30.					

